

Réunion du samedi 30 Mai 2020 à 9 heures par visioconférence.

Présents : MMES Valérie LAGARDE, Nathalie LUCAS - MM. GOUGNARD Alexandre (Président), Hubert BANEY, Éric BARAT, Jean-Luc BIDART, Jean-Louis CATALAA, Jean-Bernard CHAUVIN, Yvon DARMUZEY, Didier DARRIET, Alain DEBINSKI, Nelson DIAS, Christian DUBARRY, Jean-Pierre DUBEDAT, Alain DUPIOL, Raymond GAUD, Michel GAUDET, Antoine GOMEZ, Philippe GOUBET, Patrick GRENIER, Bernard GRESSER, Michel LAGU, Joël LALANNE, Robert LUCANTE, Romain SARRAUTE, Samir ZOLOTA.

Excusés : MM., Éric COËNE, Frédéric HUGUET, Yannick LO PINTO, SOUBABERE Pierre

Assiste : M. Nicolas SOULÉ - Directeur Général du District

Dans le contexte de la pandémie du Covid-19, le Comité de Direction a décidé de se réunir ce samedi 30 Mai 2020 en visioconférence

Le Président du District – Alexandre GOUGNARD, tient à remercier une nouvelle fois les élus qui ont travaillé à ses côtés durant ces semaines pour préparer ce Comité de Direction dans les meilleures conditions.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

- Homologation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction, en visioconférence du jeudi 23 Avril 2020

FINANCES DES CLUBS

- La mise à jour des situations individuelles des clubs sera faite très prochainement par le service comptable du District, et ce, suite aux derniers règlements des frais d'officiels, des dernières amendes et autres sanctions financières sous couvert des procédures encore en cours.
- Le relevé définitif sera envoyé mi-mai pour règlement en trois fois (juin, juillet, août).
Le solde devra être réglé à la fin du mois d'août.
Le District de la Gironde se tiendra à la disposition des clubs en cas de graves difficultés financières avérées.

CAMPAGNE 2020 DU DISPOSITIF « PROJETS SPORTIF FEDERAUX » DE L'ANS

- Nicolas SOULÉ qui est en charge de ce dossier informe les membres du Comité de Direction du déploiement du dispositif auprès des clubs, des Ligues et des Districts.
- Il est fait un point sur les clubs ayant déposés une demande de dossier ANS

DEMANDE DE CARTE « ARBITRE HONORAIRE »

- Suite à la demande de M. Jean-Pierre CLERTEAU auprès de la CDA du District de la Gironde de Football, et ce après validation de cette dernière en réunion de la CDA du lundi 17 Février 2020, Patrick GRENIER - Président de la Commission des Arbitres demande la validation par le Comité de Direction de la « carte d'Arbitre Honoraire ».
- Le Comité de Direction valide la demande de M. Jean-Pierre CLERTEAU.

PRESENTATION ET VALIDATION DU PV DU STATUT DE L'ARBITRAGE

- Alain DUPIOL, Président de la commission du Statut de l'arbitrage fait lecture du procès-verbal de sa commission.
- Les membres du Comité de Direction valident le procès-verbal du Statut de l'arbitrage. Ce dernier sera notifié aux clubs dans la semaine précédant le Comité de Direction.

VALIDATION DES CLASSEMENTS JEUNES – U13 > U19

- Classements publiés sous réserve des procédures en cours et des éventuels recours à venir.
- Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.
- Eu égard aux difficultés actuelles d'acheminement du courrier postal, il est conseillé de privilégier la voie électronique (juridique@lfna.fff.fr)

- Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.
- Eu égard aux difficultés actuelles d'acheminement du courrier postal, il est conseillé de privilégier la voie électronique (juridique@lfna.fff.fr)

CATEGORIE U13

U13 Brassage Lfna / Phase 2											Poule A					Classement Quotient	GA Gal Quotient
Classement officiel au 15/01/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff					
1 Langon Fc 1	17	5	4	1	0	0	0	0	0	32	5	27	3,4	5,4			
2 Stade Bordelais 1	17	5	4	1	0	0	0	0	0	27	3	24	3,4	4,8			
3 Liboume F.C 1	12	5	3	0	2	0	0	0	0	12	9	3	2,4	0,6			
4 Ambaresienne Es 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	8	24	-16	1	-3,2			
5 GJ Medoc Estuaire 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	5	23	-18	1	-3,6			
6 Leognan Usc 1	1	5	0	0	5	0	0	0	0	1	21	-20	0,2	-4			

U13 Brassage Lfna / Phase 2											Poule B					Classement Quotient	GA Gal Quotient
Classement officiel au 15/01/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff					
1 Cauderan Agja 1	13	5	4	0	1	0	0	0	0	19	5	14	2,6	2,8			
2 St Andre Cubzac Fc 1	12	5	2	1	2	0	0	0	0	11	9	2	2,4	0,4			
3 Andernos S. 1	10	5	3	1	1	0	0	0	0	10	13	-3	2	-0,6			
4 Blanquefort E.S 1	9	5	2	0	3	0	0	0	0	8	5	3	1,8	0,6			
5 Begles C.A 1	7	5	1	0	4	0	0	0	0	4	18	-14	1,4	-2,8			
6 Floirac Cm 1	6	5	1	2	2	0	0	0	0	6	8	-2	1,2	-0,4			

U13 Brassage Lfna / Phase 2											Poule C					Classement Quotient	GA Gal Quotient
Classement officiel au 15/01/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff					
1 Bassin Arcachon F.C 1	16	5	4	0	1	0	0	0	0	19	9	10	3,2	2			
2 Girondins De Bx 1	15	5	4	0	1	0	0	0	0	25	8	17	3	3,4			
3 Cestas S.A.G. 1	11	5	2	1	2	0	0	0	0	15	9	6	2,2	1,2			
4 Bordeaux Metropole 1	9	5	2	1	2	0	0	0	0	13	12	1	1,8	0,2			
5 Lormont Us 1	6	5	2	0	3	0	1	1	0	10	17	-7	1,2	-1,4			
6 Ste Eulalie Ent 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	34	-27	0	-5,4			

U13 Brassage Lfna / Phase 2											Poule D					Classement Quotient	GA Gal Quotient
Classement officiel au 15/01/2020	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff					
1 Bordeaux Ec 1	13	5	3	0	2	0	0	0	0	17	9	8	2,6	1,6			
2 Villenave J. 1	13	5	3	1	1	0	0	0	0	10	7	3	2,6	0,6			
3 Cenon U.S 1	13	5	4	0	1	0	0	0	0	22	15	7	2,6	1,4			
4 Merignac Sa 1	12	5	2	1	2	0	0	0	0	26	16	10	2,4	2			
5 Eysinaise E.S 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	13	17	-4	1	-0,8			
6 Cubzac Ent 1	2	5	0	1	4	0	0	0	0	6	30	-24	0,4	-4,8			

11 équipes qui ont accédé au challenge LFNA en janvier 2020

Classement Quotient des 13 équipes Brassages 2 LFNA													Classement Quotient	GA Gal Quotient	
		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC			Diff
1	PD Merignac Sa 1	12	5	2	1	2	0	0	0	0	26	16	10	2,4	
2	PB Andernos S. 1	10	5	3	1	1	0	0	0	0	10	13	-3	2	
3	PB Blanquefort E.S 1	9	5	2	0	3	0	0	0	0	8	5	3	1,8	0,6
4	PC Bordeaux Metropole 1	9	5	2	1	2	0	0	0	0	13	12	1	1,8	0,2
5	PB Begles C.A 1	7	5	1	0	4	0	0	0	0	4	18	-14	1,4	
6	PB Floirac Cm 1	6	5	1	2	2	0	0	0	0	6	8	-2	1,2	-0,4
7	PC Lormont Us 1	6	5	2	0	3	0	1	1	0	10	17	-7	1,2	-1,4
8	PD Eysinaise E.S 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	13	17	-4	1	-0,8
9	PA Ambaresienne Es 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	8	24	-16	1	-3,2
10	PA GJ Medoc Estuaire 1	5	5	1	1	3	0	0	0	0	5	23	-18	1	-3,6
11	PD Cubzac Ent 1	2	5	0	1	4	0	0	0	0	6	30	-24	0,4	
12	PA Leognan Usc 1	1	5	0	0	5	0	0	0	0	1	21	-20	0,2	
13	PC Ste Eulalie Ent 1	0	5	0	0	5	0	0	0	0	7	34	-27	0	

Montent en U14 R2 - LFNA :

MERIGNAC SA 1 - ANDERNOS S. 1 - BLANQUEFORT E.S 1 - BORDEAUX METROPOLE 1 - BEGLES C.A 1

CATEGORIE U17

U17 Brassage Niveau 1		Poule A										Coef pts		Coef GA	
1	BASSENS CMO	24	8	8	0	0	0	38	2	0	36	3,00	4,50		
2	LOUBESIEN F.C	18	8	6	0	2	0	29	15	0	14	2,25	1,75		
3	CENON U.S	16	8	5	1	2	0	29	12	0	17	2,00	2,13		
4	ESTUAIRE HTE GDE ENT	12	8	3	3	2	0	17	17	0	0	1,50	0,00		
5	ST LAUR/ST GERV ENT	11	8	3	2	3	0	19	16	0	3	1,38	0,38		
6	LORMONT US 2	9	8	2	3	3	0	23	23	0	0	1,13	0,00		
7	COTEAUX LIBOURNAIS	6	8	1	3	4	0	15	22	0	-7	0,75	-0,88		
8	ST ANDRE CUBZAC FC 2	3	8	0	3	5	0	7	33	0	-26	0,38	-3,25		
9	G. F.C. RIVE DROITE 2	1	8	0	1	7	0	4	41	0	-37	0,13	-4,63		
10	BEGLES CA 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				

U17 Brassage Niveau 1		Poule B										Coef pts		Coef GA	
1	PORTES ENTRE 2 MERS	27	9	9	0	0	0	47	12	0	35	3,00	3,89		
2	UNION ST BRUNO	24	9	8	0	1	0	38	9	0	29	2,67	3,22		
3	MERIGNAC SA 4	21	9	7	0	2	0	36	20	0	16	2,33	1,78		
4	GJ MEDOC ESTUAIRE 2	16	9	5	1	3	0	22	23	0	-1	1,78	-0,11		
5	VILLENAVE J. 3	15	9	5	0	4	0	28	34	0	-6	1,67	-0,67		
6	GJ COEUR DE MEDOC	11	9	3	2	4	0	19	21	0	-2	1,22	-0,22		
7	ST AUBIN MEDOC AS	10	9	3	1	5	0	18	27	0	-9	1,11	-1,00		
8	FLOIRAC CM	2	9	0	2	7	0	14	30	0	-16	0,22	-1,78		
9	BLANQUEFORT E.S 2	2	9	0	2	7	0	10	30	0	-20	0,22	-2,22		
10	BRUGES E.S 2	2	9	0	2	7	0	9	35	0	-26	0,22	-2,89		

U17 Brassage Niveau 1		Poule C										Coef pts		Coef GA	
1	CESTAS S.A.G. 2	25	9	8	1	0	0	32	9	0	23	2,78	2,56		
2	F.C DES GRAVES	21	9	7	0	2	0	21	11	0	10	2,33	1,11		
3	LEGE CAP FERRET US 2	17	9	5	2	2	0	39	11	0	28	1,89	3,11		
4	LA BREDE FC	15	9	4	3	2	0	22	11	0	11	1,67	1,22		
5	LEOGNAN USC	14	9	4	2	3	0	35	12	0	23	1,56	2,56		
6	BIGANOS FC	13	9	4	1	4	0	21	19	0	2	1,44	0,22		
7	SPUC	12	9	4	0	5	0	29	19	0	10	1,33	1,11		
8	BASSIN ARCAÇON 2	7	9	2	1	6	0	21	28	0	-7	0,78	-0,78		
9	BORDEAUX METROPOLE	6	9	2	0	7	0	15	40	0	-25	0,67	-2,78		
10	LANGON ENT 2	-1	9	0	0	8	1	2	77	0	-75	-0,11	-8,33		

3 Montées supplémentaires U17 en U18 R2		Coef	
1	CENON U.S	2,00	
2	LEGE CAP FERRET US 2	1,89	
3	LA BREDE FC	1,67	

 Accession LFNA en janvier 2020
 Accession LFNA en Sept 2020 en U18 R2

Montent en U18 R2 - LFNA :
CENON US – LEGE CAP-FERRET - LA BREDE FC

CATEGORIE U15

U15 Brassage Niveau 1		Poule A										Coef pts		Coef GA	
1	CESTAS S.A.G.	24	9	8	0	1	0	61	14	0	47	2,67	5,22		
2	ESTUAIRE HTE GDE ENT	23	9	7	2	0	0	52	12	0	40	2,56	4,44		
3	COTEAUX LIBOURNAIS	19	9	6	1	2	0	34	11	0	23	2,11	2,56		
4	PORTES ENTRE 2 MERS	14	9	4	2	3	0	41	12	0	29	1,56	3,22		
5	BEGLES CA 2	13	9	4	1	4	0	18	18	0	0	1,44	0,00		
6	CHAMBERY R.C	12	9	4	0	5	0	13	24	0	-11	1,33	-1,22		
7	GRADIGNAN FC	10	9	3	1	5	0	10	43	0	-33	1,11	-3,67		
8	YVRAC ENT	7	9	2	1	6	0	14	29	0	-15	0,78	-1,67		
9	NORD GIRONDE US	4	9	1	1	7	0	15	34	0	-19	0,44	-2,11		
10	BASTIDIENNE S.C	3	9	1	1	6	1	16	77	0	-61	0,33	-6,78		

U15 Brassage Niveau 1		Poule B										Coef pts		Coef GA	
1	LORMONT US	25	9	8	1	0	0	59	10	0	49	2,78	5,44		
2	BLANQUEFORT E.S 2	25	9	8	1	0	0	50	5	0	45	2,78	5,00		
3	UNION ST JEAN 2	18	9	6	0	3	0	35	16	0	19	2,00	2,11		
4	CAUDERAN AGJA	18	9	6	0	3	0	23	22	0	1	2,00	0,11		
5	GJ MEDOC ESTUAIRE 2	13	9	4	1	4	0	54	20	0	34	1,44	3,78		
6	ST AUBIN MEDOC AS	11	9	3	2	4	0	33	14	0	19	1,22	2,11		
7	BASSENS CMO	10	9	3	1	5	0	28	25	0	3	1,11	0,33		
8	CHANTECLER BDX	9	9	3	0	6	0	34	32	0	2	1,00	0,22		
9	EYSINAISE E.S	3	9	1	0	8	0	18	57	0	-39	0,33	-4,33		
10	ST LAURENT CO	-2	9	0	0	7	2	1	134	0	-133	-0,22	-14,78		

U15 Brassage Niveau 1		Poule C										Coef pts		Coef GA	
1	LANGON ENT 2	23	9	7	2	0	0	37	8	0	29	2,56	3,22		
2	MERIGNAC ARLAC E. 2	22	9	7	1	1	0	49	5	0	44	2,44	4,89		
3	BAZAS PATRONAGE ENT	20	9	6	2	1	0	32	6	0	26	2,22	2,89		
4	F.C DES GRAVES	16	9	4	4	1	0	33	13	0	20	1,78	2,22		
5	VILLENAVE J. 2	16	9	5	1	3	0	28	19	0	9	1,78	1,00		
6	LEOGNAN USC	11	9	3	2	4	0	19	15	0	4	1,22	0,44		
7	BORDEAUX METROPOLE	9	9	3	0	6	0	17	47	0	-30	1,00	-3,33		
8	LE TAILLAN AS	7	9	2	1	6	0	12	29	0	-17	0,78	-1,89		
9	CREONNAIS F.C.	2	9	1	0	7	1	5	59	0	-54	0,22	-6,00		
10	FARGUES US	0	9	0	1	7	1	4	35	0	-31	0,00	-3,44		

4 Montées supplémentaires U15 en U16 R2		Coef pts		Coef GA	
1	COTEAUX LIBOURNAIS	2,11	2,56		
2	UNION ST JEAN 2	2,00	2,11		
3	CAUDERAN AGJA	2,00	0,11		
4	F.C DES GRAVES	1,78	2,22		

 Accession LFNA en janvier 2020
 Accession LFNA en Sept 2020 en U16 R2

Montent en U16 R2 - LFNA :
COTEAUX LIBOURNAIS – UNION SAINT JEAN 2 – AJA CAUDERAN – FC DES GRAVES

RESSOURCES HUMAINES

Suite à une réunion avec Robert LUCANTE (Responsable de la Commission RH), Nicolas SOULÉ (Directeur Général), Olivier LAQUAIS et Jérôme DAUBA (Représentants du CSE) le protocole de reprise des activités du District de la Gironde de Football a été présenté aux représentants du personnel dans le cadre du Comité Social et Économique (CSE).

Le protocole de reprise des activités est validé par le Comité de Direction.

La réouverture au public des différents services s'organise progressivement, dans le respect des consignes sanitaires, pour la sécurité de tous. Néanmoins nous vous demandons de continuer à privilégier les contacts par téléphone et mail, et la prise de rendez-vous avant tout déplacement au siège du District de la Gironde de Football.

Mesures de protections collectives :

- L'accès public est limité au rendez-vous et convocations officielles
- Les plages horaires de travail peuvent être aménagées afin de limiter la présence en nombre des collaborateurs
- Des mesures organisationnelles doivent être prises afin de respecter les distanciations physiques

Mesures de protections individuelles :

- Ne pas se serrer la main et ne pas s'embrasser
- Se laver les mains très régulièrement :
 - En arrivant et en partant
 - Avant et après manger
 - Avant et après avoir pris un café
 - Avant et après avoir été aux toilettes
 - Après avoir toussé dans son coude
 - Après s'être mouché dans un mouchoir jetable
- Le port du masque n'est obligatoire que lorsque l'espace de 4 m² par personne n'est pas respecté ou s'il y a un risque de rupture de la distanciation sociale (mouvement de personnel...). Les masques chirurgicaux ne doivent pas être portés plus de 4 heures. Ils ne doivent pas être ôtés après le positionnement sur le visage.
- Ne pas échanger de matériel : chacun son stylo, son ordinateur, son mug...
- Eviter de porter des bijoux
- Lors des pauses cigarettes ou vapoteuses, respecter une distanciation d'au moins 2 mètres
- Le port des gants est proscrit sauf pour réceptionner des colis ou produits.

Mesures de nettoyage et désinfections :

- Pour les ordinateurs ou les téléphones utilisés individuellement, prévoir de passer une lingette désinfectante sur le clavier et la souris de l'ordinateur éteint en fin de journée.
- Pour les ordinateurs, les téléphones, la photocopieuse à utilisateurs multiples, protéger les claviers par du film étirable. Passer une lingette désinfectante après chaque utilisateur, et changer le film tous les lundis.
- Pour les téléphones portables individuels ou professionnels, passer aussi régulièrement une lingette désinfectante et faire attention à leur utilisation et leur dépôt : poser sur son bureau, mais éviter de les poser dans les espaces communs, les garder dans la poche.
- Faire une aération très régulière des locaux.
- Nettoyage et désinfection réguliers :
 - des toilettes et sanitaires
 - de la rampe d'escalier
 - des poignées de portes et des interrupteurs
 - des tables utilisées pour la prise du repas
 - des bureaux individuels le soir
 - des bureaux et des tables utilisés par de multiples utilisateurs après le passage de chaque personne
- Passer une lingette désinfectante sur le contenant du repas avant de le mettre dans le micro-onde
- Passer une lingette désinfectante dans le micro-onde après son utilisation

Ouverture de l'établissement aux collaborateurs :

L'étage est réservé aux collaborateurs, son accès est interdit aux bénévoles et visiteurs.

Le premier qui arrive le matin, ouvre toutes les portes nécessaires et elles restent ouvertes le plus possible.

Avant de prendre son poste de travail, il se lave les mains.

Le soir, c'est le dernier qui part qui ferme toutes les portes.

Quand les collaborateurs sont seuls dans leur bureau, pas d'aménagement particulier à prévoir et le port du masque n'est pas obligatoire.

Dans le bureau de Valérie MAUPOINT, ne pas autoriser l'accès à un bénévole tant qu'elle est présente où mettre une plaque de plexiglas entre les deux bureaux.

Pour les bureaux multiples, prévoir un aménagement ou déménagement (prévoir une plaque de plexiglas).

Prévoir un aménagement du poste de travail de l'accueil pour le protéger des visiteurs et interdire l'accès à son poste de travail quand il a débauché...

Eviter les croisements dans les couloirs et les escaliers sauf si les personnes portent le masque.

Ouverture de l'établissement aux visiteurs et bénévoles :

Seules les personnes qui ont pris rendez-vous, qui sont convoquées par l'instance ou les bénévoles pour les commissions auront accès à l'établissement.

Le hall d'entrée reste verrouillé afin de filtrer les entrées.

Les commissions ne pourront se réunir qu'en cas de nécessité absolue (privilégier les visioconférences) et s'il y a moins de 10 personnes. Elles devront IMPERATIVEMENT passer par une réservation auprès de Nicolas Soulé afin :

- de respecter les disponibilités des salles et des espaces
- de respecter le nombre maximum de personnes autorisées
- de respecter les flux des personnes présentes dans l'établissement

Prévoir une table avec du gel hydroalcoolique dans le hall d'entrée.

Toutes les personnes qui entrent dans l'établissement se nettoient obligatoirement les mains à l'aide de cette solution.

Toutes personnes qui entrent dans l'établissement porte le masque obligatoirement : chacun prévoit son masque (bénévole – visiteur). Il faut prévoir de le préciser sur les convocations

Les bénévoles et visiteurs doivent rester au RDC

Dans le bureau de Joël LALANNE et Jean-Luc BIDART, une seule personne à la fois.

Dans l'open-space une seule personne est autorisée à « stationner » dans cet espace.

Une seule personne est autorisée à se positionner dans le hall pour une éventuelle livraison. Aucun bénévole, aucun visiteur n'est autorisé à attendre dans le hall.

Lors des convocations des visiteurs par les commissions : ils attendent devant l'établissement en respectant la distanciation sociale (prévoir un traçage au sol). Ils entrent dans la salle après la désinfection des mains par la solution hydroalcoolique et contrôle des identités. Ils s'installent dans la salle qui aura été aménagée afin de respecter les espaces et la distanciation sociale. Ils quittent l'établissement par la porte vitrée à l'arrière de la salle (veiller dans l'aménagement afin de permettre cette sortie).

Si plusieurs auditions sont prévues le même jour, prévoir une désinfection des tables et chaises entre chaque utilisateur. Prévoir des lingettes désinfectantes et des vaporisateurs de désinfectant.

Les moments de convivialités pour les bénévoles des commissions ne sont autorisés que dans « le jardin » dans le respect des gestes barrières.

PRESENTATION ET VALIDATION DES NOUVEAUX DELEGUES

Jean-Louis CATALAA, Président de la commission des Délégués, présente au Comité de Direction les éléments ci-dessus concernant sa commission des délégués :

Validation par le Comité de Direction des deux (2) Délégués Stagiaires :

- BOUSQUIE Thierry
- IMBERT Frédéric

Validation par le Comité de Direction des cinq (5) Délégués Accompagnateurs :

- ALLEMAND Jean-René
- CATALAA Jean-Louis
- CAZALA Claude
- DIAWARA Alioune
- LORUT Alain

Validation par le Comité de Direction de l'effectif des vingt (20) Délégués District - Saison 2020/2021 :

- AGUILAR Alain
- ARDOUIN Jean-Michel
- BALDE DIALLO Oumou
- BELLARD Sandrine
- BIRON Michel
- BRIVES Henri
- CAMARINHA FELIX Albano
- CHAIGNEAU Xavier
- DARDAUD Jean-Louis
- GAMINETTE Jean-Joseph
- GUERIN DE FONJOYEUSE Patrice
- LEHOUCQ Jean-Louis
- PALVADEAU Thierry (candidat LFNA)



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
COMITÉ DE DIRECTION
SAMEDI 30 MAI 2020 PAR VISIOCONFERENCE

- PATISSIER Roger
- PELLIZZARI Dorino
- PRIETO Alexander
- RAYMOND Jean-Claude (candidat LFNA)
- SANCHEZ Alexandre (candidat LFNA)
- SERVIE Didier
- TORRES Patrick

RETOUR SUR LES REUNIONS RENCONTRES AVEC LES CLUBS FEMININS

- Nathalie LUCAS fait un retour et une présentation des réunions rencontres avec les clubs féminins.

Clubs présents : LIBOURNE, LE HAILLAN, BASSENS, CISSAC, ANDERNOS, SA MERIGNAC, GFC RIVE DROITE, LANGON, MERIGNAC ARLAC, ST ANDRE DE CUBZAC, RC BORDEAUX, LE TAILLAN, CAUDERAN AGJA, VALLEE DE GARONNE, CA SALLOIS, LOUBESIEN, LA BREDE, VILLENAVE, PAREMPUYRE, ST MEDARD SC, SPUC FOOTBALL, APIS, STADE ST MEDARDAIS, ESTUAIRE HTE GIRONDE, GJ MEDOC ESTUAIRE, US FARGUAISE, BAZAS, EYSINES, GIRONDINS DE BORDEAUX, SAG CESTAS, COQS ROUGES BORDEAUX, LEGE CAP FERRET, LA BASTIDIENNE, BASSIN ARCACHON, ST MEDARD EN JALLES, GRAYAN NORD MEDOC, PINEUILH.

Membres du District de la Gironde : Alexandre GOUGNARD, Nathalie LUCAS, Jérôme DAUBA, Claude CAZALA, Nicolas SOULÉ.

Le District de la Gironde a organisé avec l'ensemble des clubs féminins de la Gironde, 4 réunions en visioconférence pendant lesquelles ont été abordé plusieurs points concernant les compétitions féminines en Gironde pour la saison 2020 / 2021 et une projection sur la saison 2021 / 2022.

Ordre du jour :

1. Les compétitions jeunes féminines
2. La compétition seniors F à 8
3. La compétition seniors F à 11
4. Présentation du projet de découverte des nouvelles pratiques

1. Les compétitions jeunes féminines

Suite à l'épidémie de COVID 19, la LFNA a pris la décision en concertation avec l'ensemble des districts de reporter d'une saison la mise en place de la réforme des compétitions jeunes féminines prévue initialement pour la saison 2020/2021.

Pourquoi reporter cette réforme ? Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour arriver à cette décision !

- Pas de semaine du football féminin
- Pas de possibilité pour les clubs d'organiser des journées portes-ouvertes
- Peu de visibilité sur le nombre de licenciées pour la saison 2020/2021
- Certains clubs et secteurs ne sont pas prêts pour mettre en place la réforme

La réforme des compétitions féminines jeunes ci-dessous sera mise en place obligatoirement pour la saison 2021 / 2022

1. LES COMPÉTITIONS 2021 / 2022



LFNA ET DISTRICT

PRATIQUES	Catégories	Effectif	Gestion phase 1	Gestion phase 2	Gestion phase 3
U18F	U18F + U17F + U16F	Foot à 11 Foot à 8	LFNA Secteurs	LFNA Secteurs	LFNA LFNA – Poules élites
U15F	U15 + U14F + 3 U13F	Foot à 11 Foot à 8 Foot à 5	LFNA Secteurs Secteurs	LFNA Secteurs Secteurs	LFNA LFNA – Poules élites Secteurs
U13F	U13F + U12F + 3 U11F	Foot à 8 Foot à 5	Secteurs Secteurs	Secteurs Secteurs	LFNA – Poules élites Secteurs
U11F	U11F + U10F + 3 U9F	Foot à 8 Foot à 5	Secteurs Secteurs	Secteurs Secteurs	Secteurs Secteurs
U9F	U9F + U8F + 3 U7F	Foot à 5	Secteurs	Secteurs	Secteurs
U7F	3 U8F + U7F + U6F	Foot à 4	Secteurs	Secteurs	Secteurs

De ce fait pour la saison 2020/2021, il a été décidé de maintenir les compétitions jeunes féminines identiques à la saison 2019/2020 et ce dans tous les secteurs.

Toutefois la LFNA a pris la décision de mettre en place dès la saison prochaine 2020/2021 les catégories U14F/U15F et U16F/U18F à 11.

2. LES COMPÉTITIONS LIGUE



SAISON 2020 / 2021

PRATIQUES	Catégories	Effectif	Gestion phase 1	Gestion phase 2	Gestion phase 3
U18F	U18F + U17F + U16F	Foot à 11	LFNA	LFNA	LFNA
U15F	U15F + U14F + 3 U13F	Foot à 11	LFNA	LFNA	LFNA

Equipes considérées comme équipe première par rapport aux U14 – U17 F

**Ententes possibles et non limitées en nombre avec possibilité de déposer une entente dans un
délai plus court**

Mise en place de coupe en fonction de la date de reprise des activités

Pas de sur-classement, ni de sous-classement en U18F

RAPPEL : le foot féminin « Jeunes » à 11 pratiqué uniquement en ligue

Le District de la Gironde a présenté lors de ces 4 visioconférences avec les clubs féminins trois choix de compétitions jeunes féminines qu'il serait possible de mettre en place pour la saison 2020/2021 à savoir :

Le choix 1

Compétitions identiques à la saison 2019/2020 avec seulement une modification dans le championnat U13F où les joueuses U10F ne seront plus autorisées à participer et ce dès la saison 2020/2021.

Le choix 2

Adaptation des compétitions suite au COVID 19 avec le socle commun de tous les secteurs, plus la mise en place de la catégorie U14F/U15F à 8 et une pratique de foot à 5 proposée en U13F et U15F pour les joueuses débutantes ou les créations d'équipes.

3. LES COMPÉTITIONS DISTRICT



PROPOSITION 1
IDEM SAISON 2019/2020

SAISON 2020/2021

PROPOSITION 2

ADAPTATION SUITE AU COVID 19

PRATIQUES	Catégories	Effectif
U17F - U14F	U17F + U16F + U15F + U14F	Foot à 8

U13F	U13F + U12F + U11F *	Foot à 8
------	----------------------	----------

U10F	U10F + U9F + U8F	Foot à 5
------	------------------	----------

U7F	2U8F + U7F + U6F	Foot à 4
-----	------------------	----------

* Suppression des U10F en championnat U13F à partir de la saison 2020 / 2021

PRATIQUES	Catégories	Effectif
U17F - U14F	U17F + U16F + U15F + U14F	Foot à 8 Foot à 5

U15F - U14F	U15F + U14F + 3 U13F	Foot à 8 Foot à 5
-------------	----------------------	----------------------

U13F	U13F + U12F + U11F	Foot à 8 Foot à 5
------	--------------------	----------------------

U10F	U10F + U9F + U8F	Foot à 5
------	------------------	----------

U7F	2 U8F + U7F + U6F	Foot à 4
-----	-------------------	----------

Le choix 3

Proposition retenue à l'unanimité des clubs présents

Identique au choix 2, avec le socle commun à 8 et à 5, la compétition U14F-U15F à 8 et à 5, et la mise en place également de la compétition U16F-U17F-U18F à 8.

C'est le choix retenu par l'ensemble des clubs ayant participé aux différentes réunions

Rappel important aucun sur classement ou sous classement ne sera autorisé dans la compétition U16F/U17F/U18F

LES COMPÉTITIONS DISTRICT

SAISON 2020/2021

PROPOSITION 3
ADAPTÉE ET ÉVOLUTIVE



PASSERELLES
en cours de saison

DISTRICT Foot à 8



LFNA Foot à 11

VISIBILITÉ
Catégories

LIMITER
Écart d'âge important

MAINTIEN DES U18F
génération saison
19/20

PRÉPARATION
RÉFORME FFF 21/22

PRATIQUES	Catégories	Effectif
U18F - U16F	U18F + U17F + U16F	Foot à 8

U17F - U14F	U17F + U16F + U15F + U14F	Foot à 8 Foot à 5
-------------	---------------------------	----------------------

U15F - U14F	U15F + U14F + 3 U13F	Foot à 8 Foot à 5
-------------	----------------------	----------------------

U13F	U13F + U12F + U11F	Foot à 8 Foot à 5
------	--------------------	----------------------

U10F	U10F + U9F + U8F	Foot à 5
------	------------------	----------

U7F	2 U8F + U7F + U6F	Foot à 4
-----	-------------------	----------

Ce qui est important à retenir, c'est la **mise en place de passerelles entre la LFNA et les secteurs dans les deux sens**.

Exemples :

- Un club qui débute la saison en 1^{ère} phase dans les secteurs, dans les compétitions U14F-U17F, U14F-U15F ou U16F-U18F à 8 pourra en 2^{ème} ou 3^{ème} phase intégrer la compétition U14F-U15F ou U16F-U18F à 11 en LFNA. Et inversement un club qui débutera la saison en LFNA pourra s'il le souhaite revenir dans les compétitions de secteurs au cours de la saison.
- Un club qui débute la saison dans un championnat de secteur sur une pratique de foot à 5, pourra évoluer et passer sur du foot à 8 en cours de saison.

La mise en place de toutes ces passerelles permettra d'avoir une offre de pratique large, permettant à toutes de pouvoir trouver sa place et prendre du plaisir.

Toutes les compétitions LFNA et Secteurs se dérouleront sur 3 phases avec des dates identiques.

Catégories des EFF

Actuellement le socle commun validé par la LFNA et les secteurs conserve les catégories des EFF identique à cette saison à savoir :
 U6F-U7F et 2U8F foot à 4
 U8F-U9F-U10F foot à 5

Après consultation du DTR nous aurons la possibilité de remettre en place en Gironde pour la saison 2020/2021 comme ce fut déjà le cas sur cette 2^{ème} partie de saison, des plateaux EFF sur 2 ans d'âge à savoir :

U6F-U7F / U8F-U9F / U10F-U11F

Nous pourrions également, si le nombre d'équipe le permet, mettre en place des plateaux U11F sur la saison comme pour les garçons.

Il est encore trop tôt pour prendre une décision, les clubs ne pouvant actuellement connaître le nombre de licenciées qu'ils auront à la reprise. Un point sera effectué en début de saison avec les clubs pour mettre en place les catégories des EFF les mieux adaptées aux attentes de chacun.

2. Les compétitions seniors féminines à 8

Lors des 4 réunions en visioconférences deux propositions ont été présentées aux clubs féminins, suite à un constat fait par le responsable des compétitions féminines seniors, Nathalie Lucas et le président du district concernant le bienfondé de la compétition seniors F à 8 comme proposée actuellement en Gironde.

Nous rencontrons depuis plusieurs saisons des difficultés en début de saison pour constituer une D1F à 12 équipes, tout simplement à cause d'effectif fluctuant dans les clubs qui peuvent contraindre ces derniers à demander un changement de niveau d'une saison à l'autre.

C'est pour cela que nous avons proposé aux clubs, un changement dans l'organisation du championnat seniors F à 8.

Comme toute modification de compétition, l'approbation doit passer par un vote de l'assemblée générale, cette dernière initialement programmée le 20 juin a été reporté au 19 septembre en conséquence au COVID 19.

Ce qui aurait pour incidence de reporter cette proposition, validée à l'unanimité des clubs présents, à minima à la saison 2021/2022. Afin de travailler dans le sens du développement du foot féminin et dans le but de rendre plus attractive et adaptée notre compétition seniors F à 8, avec l'accord des clubs présents cette proposition de modification de la compétition seniors F à 8 sera proposée aux votes lors de l'assemblée générale du 19 septembre 2020 avec application immédiate. Dans cette perspective le début du championnat seniors F à 8 débutera après le 20 septembre.

4. COMPÉTITIONS SENIORS F À 8				
2020 - 2021				
PRATIQUES	Catégories	Effectif	Gestion	Organisation
Seniors F	Seniors F + U20F + U19F + U18F+ 2 U17F* + 1 U16F*	Foot à 8	DISTRICT	- D1F 12 équipes championnat sur la saison matchs aller/retour - D2F (x) de poule de (x) équipe en fonction du nombre d'engagement matchs aller/retour
2 DESCENTES DE D1F EN D2F ET 2 MONTÉES DE D2F EN D1F EN FIN DE SAISON				
Proposition saison 2021 / 2022				
PRATIQUES	Catégories	Effectif	Gestion	Organisation
Seniors F	Seniors F + U20F + U19F + U18F+ 2 U17F* + 1 U16F*	Foot à 8	DISTRICT	Championnat en 2 phases - 1 ^{ère} phase Brassage poules géographiques match simple - 2 ^{ème} phase de niveau D1F 10 équipes et D2F (x) poule de (x) équipes. Matchs aller/retour
* Avec un sur-classement		PAS DE MONTÉES NI DE DESCENTES EN FIN DE SAISON		

La mise en place de la compétition seniors F à 8 en deux phases, permettra de faire lors de la 1^{ère} phase de brassage des poules géographiques et dans la 2^{ème} phase des poules de niveau afin que les équipes puissent évoluer avec des clubs de niveau équivalent pour limiter les scores fleuves lors des rencontres.

Cette compétition en 2 phases sera également intéressante pour les clubs qui ne sont pas prêt en début de 1^{ère} phase qui pourront inscrire leur équipe en début de 2^{ème} phase, cette équipe évoluera au plus bas niveau de la compétition.

3. Compétition seniors F à 11

5. COMPÉTITIONS SENIORS F À 11
2020 - 2021

PRATIQUES	Catégories	Effectif	Gestion	Organisation
Seniors F	Seniors F + U20F + U19F + U18F+ 2 U17F* + 1 U16F *	Foot à 11	DISTRICT	<ul style="list-style-type: none"> - Si 12 équipes championnat sur la saison avec matchs aller/retour - Si plus de 12 équipes 1^{ère} phase Brassage poules géographiques match simple 2^{ème} phase de niveau D1F 10 équipes et D2F (x) poule de (x) équipes. Matchs aller/retour

Dans les 2 cas, 1 montée en championnat R2F en fin de saison

* Avec un sur-classement

4. **Présentation du projet de découverte des nouvelles pratiques**

Nicolas Soulé membre de la commission de développement des nouvelles pratiques pilotée par Joël LALANNE, fait une présentation aux clubs féminins d'un dossier en cours d'élaboration concernant plusieurs projets de nouvelles pratiques à destination des licenciées féminines.

Questions diverses posées par les clubs :

- Serait-il possible d'avoir plus de matchs lors des brassages dans le championnat seniors F à 11 et un équilibrage des niveaux en 2^{ème} phase de façon que le nombre de matchs soit équivalent entre la D1F et la D2F ?
La commission prend note de cette demande pour la saison prochaine
- Sera-t-il possible de surclasser une joueuse U15F en catégorie U18F ?
Non, aucun sur classement, ni sous classement ne sera autorisé dans cette catégorie
- Les dates de mutations seront-elles repoussées suite au COVID 19 ?
A ce jour la Fédération Française de Football n'a pas communiqué sur une éventuelle modification des dates de mutations
- Les brassages pour la compétitions seniors F à 8, c'est une très bonne idée mais serait-il possible d'avoir plusieurs matchs en première phase de façon que la deuxième phase soit équilibrée ?
Comme pour le championnat seniors F à 11, la commission prend note de cette demande pour la prochaine saison

RETOUR SUR LES REUNIONS RENCONTRES AVEC LES CLUBS FEMININS

Didier DARRIET demande aux Présidents des commissions du District de lui communiquer le plus rapidement possible les propositions de modifications de textes, et ce afin que sa commission puisse travailler sur les différents textes.

Fin de réunion à 12h30

Le Président du District,
Alexandre GOUGNARD

Le Secrétaire Général,
Joël LALANNE